

Les gendarmes sensibilisent les écoliers aux dangers d'Internet

Deux gendarmes, Jérôme Malaise, référent scolaire rattaché à la brigade de Frontenay-Rohan-Rohan, et Cédric Rabault, réserviste, ont rendu visite à la classe des CMI-CM2 de l'école de Saint-Martin-de-Bernegoue le mardi 4 juillet. Ils sont venus pour sensibiliser les élèves à leur métier et à leurs différentes missions, mais leur objectif principal était de leur rappeler les dangers d'Internet et de les informer sur la conduite à adopter en ligne.

Les deux gendarmes ont ainsi projeté un diaporama qui mettait en évidence les différents dangers auxquels les enfants peuvent être confrontés lorsqu'ils naviguent sur Internet. Ils ont abordé des sujets tels que le cyberharcèlement, l'usurpation d'identité, l'importance de ne pas partager d'informations personnelles en ligne et bien d'autres thèmes encore. Après

cette présentation ponctuée d'échanges, ils ont organisé un petit examen afin de permettre aux élèves de valider leur permis Internet. Les élèves ont pris cet exercice au sérieux, ont répondu avec diligence et ont fait preuve d'une bonne compréhension : tous ont réussi avec brio et ont reçu leur permis.

Il leur reste maintenant à l'honorer en se conduisant de manière exemplaire sur la toile, tout en restant très encadrés par leur famille. En effet, les gendarmes ont souligné l'importance du rôle des adultes pour garantir la sécurité en ligne des enfants. Les familles sont donc invitées à surveiller les activités en ligne des plus jeunes, à mettre en place des règles claires sur l'utilisation d'Internet à la maison et à installer des logiciels de contrôle parental pour limiter l'accès à des contenus inappropriés.



Tous les élèves ont reçu un livret de sensibilisation et le fameux « permis Internet ». (Photo NR)